

**Allocution prononcée par Denis MATHEN,
Gouverneur de la province de Namur
à l'occasion des vœux 2019 au personnel provincial**

« Pour que *l'après* ne soit pas un recul par rapport à *l'avant* »

Namur – Palais provincial – Vendredi, le 11 janvier 2019

Monsieur le Président du Conseil provincial,
Madame la Commissaire d'arrondissement,
Monsieur le Député-Président,
Madame et Messieurs les Députés provinciaux,
Monsieur le Directeur général,
Madame la Directrice financière,
Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux,
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs généraux,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Cabinet,
Mesdames et Messieurs,

Pour qualifier 2017 qui venait juste de fermer ses persiennes, j'avais choisi l'année dernière, ici même lors de mon intervention, l'expression « d'année de tous les dangers », ... de tous les dangers pour l'institution provinciale s'entend.

Je ne sais si je voulais par-là conjurer le sort en me disant quelque part que nommer, c'était un peu apprivoiser ; qu'être en capacité de qualifier permettait de démystifier ; que regarder le péril au fond des yeux, était déjà un acte, sinon de résistance, à tout le moins une preuve de détermination ou si je voulais plutôt mettre en garde celles et ceux qui, investis d'une responsabilité politique et dépositaires de cette légitimité dont ils se prévalaient, étaient non seulement en capacité mais aussi en devoir de le faire, de monter rapidement au créneau, de défendre ce qu'il restait des remparts de la, naguère encore, si vaillante citadelle provinciale.

En ce qui me concerne, je peux avec un minimum de recul vous dire qu'il y avait certainement un mélange de ces deux sentiments, de ces deux volontés et que les beaux restes de l'ambivalence de ma fonction me permettaient de les accorder.

Un ambassadeur de sa province qui se voulait aussi lanceur d'alerte ; un commissaire du gouvernement qui se sentait de temps à autre l'étoffe d'un chouan.

Quelques-uns parmi vous se souviendront sans doute que j'avais évoqué alors « la vénérable vieille dame institutionnelle » qui nous rassemble tous aujourd'hui pour sa traditionnelle fête de famille namuroise de l'an neuf ... mais pour combien de temps encore pourrait-on me rétorquer.

Le raccourci a en effet été vite fait dans l'esprit de leurs détracteurs : si Jeanne Calment a pu nous duper sur son âge et sa longévité, pourquoi les provinces ne seraient-elles pas parvenues elles aussi à tromper sur leurs vertus et sur « l'angularité » de leur place au sein de l'ordre de nos institutions ?

La pierre angulaire ainsi fêlée, c'est maintenant tout le flamboyant édifice qui risque de s'effondrer.

Pourtant, si j'ose dire (et ne voyez dans cette expression qui viendrait du monde des courses hippiques aucune allusion partisane, même indirecte) le *rouge était mis* dès la déclaration de politique régionale de juillet 2017 Les jeux étaient faits et croire que quand les temps se gargarisent de nouvelle gouvernance et se parfument au musc de l'éthique on allait laisser sans effet un accord gouvernemental clair confine à la naïveté... surtout quand le volet relatif aux provinces est vendu à l'opinion publique pour la fessée méritée qui précède une simplification jugée salutaire par principe.

Et voilà comment, dans la famille de la vieille dame, la province de Namur et les deux autres provinces de l'axe lotharingien notamment, vont pâtir du barouf créé par les membres plus turbulents de la fratrie.

Toute pétries qu'elles soient d'une symbolique sympathique ou d'une sincérité un rien aux abois, les motions peuvent apparaître alors tels des sacs de sable empilés à la hâte quand la crue est inexorable.

Tout ceci ne serait-il en outre que la preuve, ainsi que le disait Jean de Lafontaine, que « *le trop d'attention qu'on a pour le danger fait le plus souvent qu'on y tombe* ».

Mesdames et Messieurs,

Soyez certains que je n'ai en ce moment ni l'attrait pour l'analyse rétrospective ni la vocation du polémiste frondeur mais je ne peux m'empêcher de penser, qu'au-delà d'une forme de péché originel commis par d'autres que nous qui ont cru possible de croquer la pomme au-delà du trognon, il y a eu aussi de notre côté des rendez-vous manqués, des occasions galvaudées, des sollicitations trop vite emballées.

Je ne m'étendrai pas sur le sujet mais l'abus du canal de l'APW pour défendre son point de vue, le manque de clairvoyance dans les opportunités que représentait le cofinancement des travaux aux bâtiments classés ou une certaine nonchalance dans les domaines des anciens partenariats entre provinces et Région ou encore une certaine résistance dans l'appréhension du concept de « supracommunalité » sont à ranger selon moi aux rayons de ces petits égarements ... et ce disant, je sais que je ne me fais pas que des amis, mais c'est là ma conviction et je trouve important de la partager avec vous.

Mesdames et Messieurs,

Trois jours avant Noël, face à la Ministre wallonne des pouvoirs locaux entourée de deux de ses principaux collaborateurs dans l'épineux dossier du futur des provinces et auprès de qui j'avais sollicité une entrevue en ma qualité de doyen des gouverneurs wallons afin de préparer une réunion ultérieure avec l'ensemble de mes collègues, je lui disais l'inconfort de ma position que je formulais sous forme de question.

Les gouverneurs sont, on le sait des commissaires du gouvernement et spécialement en l'occurrence du gouvernement wallon. A ce titre, celui-ci est en droit d'attendre d'eux qu'ils facilitent l'implémentation dans chaque sphère provinciale des lignes directrices fixées par le gouvernement wallon et des décisions prises par lui en ce qui concerne la gouvernance institutionnelle.

Dans le même temps, lui rappelais-je, on a toujours attendu des gouverneurs qu'ils soient également des ambassadeurs de leur territoire et même des défenseurs de celui-ci et de ses intérêts, je l'ai déjà mentionné dans l'entame du présent propos.

Les évolutions internes dans notre rôle, il y a un peu plus de 12 ans n'ont pas changé cet état de fait, modifier les attentes citoyennes ou celles de tout l'écosystème provincial. J'en veux pour seule preuve ici la dynamique AXUD de rassemblement des forces vives que j'anime depuis une décennie et qui n'a pas l'air prête de faiblir même si elle devra se ressourcer au lendemain de l'échéance de mai 2019.

Je me trouve donc aujourd'hui plus que jamais écartelé d'un côté entre la loyauté à la Région qu'exige la fonction envisagée sous le premier prisme et de l'autre côté, une nécessaire indépendance qui est le préalable à la poursuite efficace de la seconde approche, celle qui fait la synthèse entre attachement au territoire autant qu'à l'institution .

Les concilier, et surtout ne pas les rendre incompatibles voire contradictoires, nécessitent la recherche constante d'une démarche qui s'apparente plus au grand écart de l'équilibriste et à la précaution du funambule qu'à la poursuite de l'accomplissement du grand œuvre, but ultime de l'alchimiste.

Ceci d'autant plus quand l'indépendance que je viens de mentionner doit se mâtinier des reflets, sinon de la résistance (elle aussi déjà mentionnée), à tout le moins de ceux de la mise en garde et du devoir d'information, tant sur le contexte que sur les conséquences.

Car il s'en trouvera toujours pour penser que la quête impossible de la pierre philosophale institutionnelle pourrait néanmoins permettre, par une sorte de sérendipité de la gouvernance, de découvrir par hasard des solutions créatives inespérées, des modes de gestion innovants. Ceci revient en somme à déboiser la forêt amazonienne en se disant que se faisant on tombera le cas échéant sur une espèce inconnue qui mériterait d'être protégée.

Mais j'en reviens à ma question à la ministre qui était d'une simplicité déconcertante ... m'est-il encore possible à présent de demeurer à la fois lieutenant régional loyal et porte-drapeau provincial vigilant ?

Mesdames et Messieurs,

Jacobinisme ... j'ose le terme ... telle est à mon sens la principale tentation dont la Région doit à présent se garder, quelles que soient les voies qu'elle choisira d'emprunter pour réformer l'institution provinciale et l'ampleur et la profondeur avec lesquelles seront tenus les engagements gouvernementaux.

Car dans tout jacobinisme rappelons-nous qu'un Robespierre n'est jamais très loin.

Et en lieu et place de l'avènement d'une parousie régionaliste, préconisons s'il en est encore temps de nouvelles contractualisations de programmes, des partenariats réinventés, un new deal négocié dans la franchise et la commune ambition de tirer nos territoires plus haut et plus loin en s'attelant à tous les défis de l'heure, en respectant leurs spécificités et en s'assurant que pour des espaces comme le nôtre, *l'après* ne sera pas un recul comparé à *l'avant*, ne fut-ce que sur le plan des moyens que nous pouvons mobiliser actuellement par l'entremise du bras provincial.

Et puis, prenons garde également que le convoi de cette nouvelle gouvernance ne s'arrête dans la gare du mépris ou de la précipitation et ne dépose les poinçonneurs sur le quai des illusions et les voyageurs sur celui du désarroi. Une nouvelle réunion très constructive avant-hier avec la Ministre de tutelle et l'ensemble de mes collègues me donne sur ce point des espoirs de mettre l'une ou l'autre inquiétude en veilleuse mais pas de baisser la garde.

Mesdames et Messieurs,

Dans mon entrevue d'avant Noël avec notre ministre de tutelle, j'ai aussi parlé de vous.

Vous, la famille de cette vieille dame sujette de plus en plus aux troubles cognitifs, à force de voir détricotés une partie de ses repères sous l'effet d'une thérapie de choc, administrée suite à un diagnostic douteux.

J'ai parlé de vous pour, en paraphrasant la motion que je raillais pourtant il y a quelques instants mais qui a été adoptée à l'unanimité du Conseil, pour dire que conserver statut, rémunération et acquis professionnels, c'était une chose, certes importante mais qu'il y avait au-delà de cet aspect une autre dimension, moins palpable, tout aussi légitime qui ajoutait de la noblesse à la légitimité, je veux parler des dimensions de la fierté et de l'affectif.

La fierté de travailler pour une institution qui ici n'a plus à prouver la qualité de ses prestations, sa valeur ajoutée et surtout toute son actualité dans un contexte où nous devons veiller à conserver les balises que les iconoclastes n'hésitent pas à faire voler en éclats ; la fierté, celle aussi de pouvoir continuer de se réaliser dans le boulot qui vous a déjà à la fois tant pris et tant donné.

Quant à l'affectif, il n'a pas besoin d'être défini au-delà de ce que je viens de dire, si ce n'est par l'indicible, si ce n'est par le sourire bienveillant des collègues.

D'autres que moi sans doute ne manqueront pas, avec plus d'influence ou, plus exactement, avec une influence d'une autre nature, de le dire également dans les prochains jours.

Si néanmoins les voix de notre chorale de circonstance n'étaient pas entendues à la hauteur de ses talents, je ne doute pas que, dans plusieurs cas, des propositions originales permettant aux gouverneurs de jouer vraiment et significativement ce rôle accru qu'on nous dit avoir l'intention de nous conférer, pourraient se dégager.

Celles-ci permettraient par exemple aux agents des provinces œuvrant dans certains domaines concernés par les prochains transferts de compétences de préserver peut-être, autant que faire se peut, leurs conditions de travail actuelles.

Vous l'aurez compris, ce n'est pas l'évolution que je souhaite (car un gouverneur sans province, c'est un peu comme un janissaire banni du sérail) mais c'est l'évolution que, s'il le faut, nous devons être prêts tous ensemble à anticiper.

Mesdames et Messieurs,

Souvent, la fin d'un discours sent bon le houblon, le malt, l'eau fraîche ou le raisin comme la fin d'une course sent bon la paille de l'écurie.

D'aucuns penseront ... ou celle du pied de la guillotine dans laquelle roulent les têtes tranchées ...

A ce propos, pour remplacer le défaitisme par un clin d'œil de confiance et en paraphrasant Danton, compagnon de route puis opposant farouche à Robespierre, je dis à ceux qui un jour feront le vrai pas de trop et couperont définitivement la tête aux provinces : montrez-la bien au peuple en colère pour qu'il se rende compte que cette vieille dame qui l'a accompagné pendant près de 200 ans restait finalement, non dénuée de charmes.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de m'écouter et je vous présente, à toutes et à tous, tous mes vœux pour cette nouvelle année qui débute.